



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2019-59**

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille dix-neuf,
Le 20 décembre à 18 heures 30,

Date de convocation : 13/12/2019

Date d'affichage : 16/12/2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Sophie MEURDESOLF, Jean DIDIER, Fabienne PRIMA
Dominique NAVET, Bernard MOUSSAY, Béatrice BOULY, Catherine
VANDEKERKHOVE, Bernard GRARE, Valérie DRANSART, Guy PETIT.

11/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Marie-Françoise LECAILLE (pouvoir à Dominique NAVET),
Michel QUANDALLE (pouvoir à Bernard MOUSSAY),
David NOEL (pouvoir à Fabienne PRIMA),
Jean-Pierre FLOUR (pouvoir à Jean DIDIER),
Michèle CAFFIER (pouvoir à Béatrice BOULY),
Alain FIX (pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE),
Michèle AUGÉ (pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT)
Michel CLABAUT (pouvoir à Guy PETIT).

Formant la majorité des membres en exercice.

Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance.

Objet :

DÉPOSÉ A LA 8/19
SOUS-PRÉFECTURE

LE

26 DEC. 2019



ACQUISITION DE PARCELLES :
Appartenant aux propriétaires privés
Appartenant au domaine privé de l'État

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir l'autorisation de signer tous les documents relatifs à l'acquisition des terrains rue Jean Legrand (parcelles AC 45 – AC 46 – AC 44 - AC 47) afin d'y développer le projet de la permaculture.

Après examen et délibération,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents ou représentés.

Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer les documents relatifs à l'acquisition des terrains suivants :

- Terrain de l'Etat : 7 763 m²
- Terrain privé : 16 812 m².

Le Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-les-Boulogne,
Le 20 décembre 2019

Le Maire,



Jean-Michel DEGREMONT.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

26 DEC. 2019

